108 ème cérémonie du 11 novembre



Le 11 novembre 2026
De 9h30 à 12h00

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.
Les élus et l'association des anciens combattants de Beaufort-en-Anjou rendent hommage aux victimes de la Première guerre mondiale.
Mercredi 11 novembre, une cérémonie en hommage aux soldats morts au combat et aux victimes de la guerre est organisée. Elle est ouverte à tous les habitants et se tiendra aux Monuments aux morts.
Rendez-vous à 9h30 à Gée et à 11h à Beaufort-en-Vallée.
À l'issue des deux cérémonies, un vin d'honneur sera servi dans les Halles.

Un peu d'histoire :
Pour ne pas oublier et transmettre cette mémoire aux générations futures.
La Première Guerre mondiale, également connue sous le nom de « Grande Guerre », a été un conflit militaire majeur qui a impliqué initialement les puissances européennes et s'est ensuite étendu à plusieurs continents. Elle s'est déroulée de 1914 à 19181.
Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne près de Rethondes, le 8 novembre. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées.

Le lendemain, en Allemagne, l'empereur Guillaume II abdique et se réfugie au Pays-Bas. La République est proclamée en Allemagne et le nouveau gouvernement accepte les conditions d'armistice.

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice* est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.
Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.

Le 11 novembre est commémoré pour marquer la fin de la Première Guerre mondiale, avec la signature de l'armistice le 11 novembre 1918. Cette journée rend hommage aux soldats morts au combat et aux victimes de la guerre. En France, c'est un jour férié depuis 1922.

**Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités.*